



Conseil Communautaire du 25 juin 2026

Ordre du jour

Lieu : Salle polyvalente de Neuvy sur Loire

Approbation du PV de la séance du 28 mai 2026

POLE DIRECTION

ADMINISTRATION

- 1/ Conditions de mise en place du droit à la formation des élus communautaires

POLE RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

- 2/ Désignation d'un représentant au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

FINANCES

- 3/ Règlement budgétaire et financier – Nomenclature M57
- 4/ Compte Financier Unique 2025
- 5/ Affectation des résultats 2025
- 6/ Admission en Non-Valeur et créance éteinte 2026
- 7/ Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2025
- 8/ Office de Tourisme Bourgogne Cœur De Loire - Approbation du Budget Primitif 2026, du Compte Administratif 2025, et du Compte de gestion 2025
- 9/ Exercice 2026 - Décision modificative n° 1

POLE SERVICES A LA POPULATION

ACTION SOCIALE

- 10/ Signature d'une convention de financement Accueil de Loisirs Sans Hébergement extrascolaire de Neuvy sur Loire

UNITE DE PRODUCTION CULINAIRE

- 11/ Signature d'une convention de portage de repas à domicile avec le Foyer Logement Le Coteau des Vignes

POLE ATTRACTIVITE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 12/ Désignation de représentants à la Fédération Nationale des SCOT

POLE SERVICES A L'ENVIRONNEMENT

SERVICES A L'ENVIRONNEMENT

- 13/ Désignation de représentants de Cœur de Loire à l'ASCOMADE

GESTION ET PREVENTION DECHETS

- 14/ Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service Prévention, collecte et traitement des déchets
- 15/ Approbation de la convention de remboursement des frais de collecte et de traitement des déchets ménagers avec la CC de Puisaye-Forterre – Hameau de Maisons Neuves (Arquian)

CYCLE DE L'EAU

- 16/ Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du Service Commun Assainissement Collectif
- 17/ Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif
- 18/ Proposition d'Avenant n°1 à la convention de mutualisation pour le poste d'animateur agro-environnemental chargé de l'animation agricole entre le Contrat Territorial Vrille Nohain Mazou et le Contrat Territorial des Nièbres et du Riot

.../...

19/ Proposition d'avenant n°2 à la convention partenariale et financière pour l'inventaire des milieux humides sur le bassin versant du Nohain et du Mazou et demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

20/ Approbation de la convention de participation financière avec le SMAEPA de la Région de Prémery pour l'étude préalable au transfert de la compétence assainissement collectif)

21/ Approbation de la convention avec la FREDON Bourgogne Franche-Comté relative aux actions coordonnées de régulation des populations de Rongeurs Aquatiques Envahissants pour l'année 2026

QUESTIONS DIVERSES